

SYnergies

pour un développement durable

n° 3 - Juillet 2009 | Semestriel

Le journal d'information du SYDED du Lot

flash info

Energie : valorisation des déchets d'élagage



Elagage en bord de route © Conseil Général du Lot

Pour assurer la fiabilité de l'approvisionnement de ses réseaux de chaleur actuels et futurs le SYDED a diversifié ses ressources. Ainsi, en complément du bois non traité récupéré sur ses déchetteries et des déchets de l'industrie du bois, un partenariat a été établi avec les services du Conseil Général qui effectuent l'élagage des abords des routes départementales.

Le broyat des branchages obtenu sur place est récupéré dans des bennes par le SYDED qui l'achemine vers ses plateformes de stockage. Les 2 344 tonnes récupérées sur la saison 2008-2009 représentent la quantité de combustible nécessaire pour chauffer une ville de la taille de Castelnau-Montriat. ■

sommaire

■ Dossier spécial

LES 29 DÉCHETTERIES DU LOT : une gestion départementale exemplaire

■ Zoom

Les chiffres clés de l'année 2008
Les nouvelles compétences

■ La page "junior"

Des jeux, des énigmes et des articles pour nos chers petits "éco-malins"...

édito

Pour une nature préservée

Dès le départ, la création du SYDED s'est effectuée avec un objectif de fond essentiel : participer au travers de l'ensemble de ses activités à la préservation de notre environnement.

Dans cette optique, la création du réseau départemental de déchetteries est une des mesures phares initiées par les élus du SYDED dans le cadre du dispositif global de gestion des déchets.

Compte tenu de son impact immédiat sur la résorption des dépôts sauvages, ce réseau complet de déchetteries contribue concrètement à la préservation de notre environnement et plus particulièrement de la ressource d'eau départementale, dont la gestion et la protection font parties des nouvelles prérogatives du SYDED. Sa finalisation imminente, suite à l'ouverture de la déchetterie du canton de Livernon, place le Lot parmi les territoires les mieux équipés au niveau national. Pour marquer l'aboutissement de cette ambitieuse opération, le dossier spécial de ce numéro y est consacré.

Cependant, cette réussite n'en serait pas une sans la participation toujours croissante de chacun d'entre nous, comme le montre l'évolution positive du taux de fréquentation de ces équipements, constatée d'une année sur l'autre. Les nouveaux gestes et comportements que nous avons adoptés progressivement à l'égard de nos déchets, devraient devenir des automatismes pour les nouvelles générations.

C'est dans ce sens que nous avons cru bon d'ajouter, pour la période estivale, un feuillet détachable agrémenté de jeux, pour aborder ce thème de manière ludique avec nos futurs éco-citoyens. Nous comptons sur les adultes pour accompagner les jeunes et – pourquoi pas – apprendre en vérifiant ensemble les solutions.

Michel QUEBRE
Président du SYDED



Un petit coin "sympa" mais fragile...

LES 29 DÉCHETTERIES DU LOT : une gestion départementale exemplaire

➔ Nouvelle filière : LES TEXTILES

Bientôt, vous pourrez apporter vêtements, tissus et chaussures sur les déchetteries.

Le SYDED a récemment passé un accord avec le Relais pour mettre en place la récupération des textiles dans les déchetteries (démarrage prévu pour la rentrée). Le Relais est une association, membre d'Emmaüs France, qui existe depuis 25 ans. L'antenne partenaire du SYDED est le Relais Midi, basée à Mazamet (81), où un centre de tri des textiles a été récemment créé.

Que doit-on y déposer ?

- De préférence, en sacs fermés (100 l. maxi) :
- ▶ **Vêtements & linges de maison**
- ▶ **Chaussures en bon état, attachées par paire**

Que deviennent vos dons de vêtements ?

Il est important de souligner que ces dons génèrent des emplois durables pour des personnes généralement exclues, en difficulté sociale et financière (chômage longue durée, personnes sans qualifications...). En effet, les textiles sont collectés, triés, transformés, mis en vente, etc. Chacune de ces étapes crée des emplois solidaires.



Ding Fring : friperie solidaire

1. Réemploi (40 %)

Les vêtements qui sont encore en bon état servent une seconde fois !

- **5 % sont commercialisés, à petits prix**, dans le premier réseau français de friperies solidaires (*Ding Fring*).
- **35 % sont exportés, après avoir été triés, vers des pays du Tiers Monde**. Les clients sont soit des grossistes, soit les structures du Relais sur place qui les retient plus finement et créent ainsi de l'emploi dans ces pays.



L'isolant Méfisse, en fibres textiles recyclées

2. Recyclage (45 %)

Face à la baisse globale de la qualité des textiles mis sur le marché, il est de plus en plus difficile de leur donner une seconde vie en tant que vêtement...

- **15 % sont transformés en chiffons** d'essuyage pour l'industrie.
- **30 % sont destinés à d'autres formes de recyclage** :
 - fabrication d'**isolant thermique et acoustique** pour le bâtiment,
 - **vente de matières premières** issues des textiles qui ne sont pas réemployables autrement.

3. Destruction des déchets (15 %)

• **15 %** des textiles collectés ne sont pas valorisables : ils sont détruits par des entreprises spécialisées.

(Pour plus de renseignements : www.lerelais.org)

Avec l'ouverture de la vingt-neuvième déchetterie, sur le canton de Livernon, le réseau départemental des déchetteries va être finalisé. Aujourd'hui, il est difficile d'imaginer notre département sans déchetterie. Pourtant, c'était bel et bien le cas il y a seulement 15 ans !



Petit retour en arrière...

Les sept premières déchetteries sont apparues sur le Lot entre 1994 et 2000. Chacune d'entre elles était gérée de manière indépendante, par une commune ou un syndicat intercommunal. Les consignes n'étaient donc pas forcément les mêmes pour toutes les déchetteries et tous les Lotois n'y avaient pas accès.

Prise en charge des déchetteries par le SYDED

A partir des années 2000, afin d'homogénéiser le système et pour lui permettre d'évoluer, le SYDED s'est vu confier progressivement la gestion des déchetteries sur l'ensemble du département. Cette organisation innovante - jusqu'à peu, unique en France - a permis une extension rapide du réseau et des filières de traitement à tous les secteurs, quelle que soit la densité de la population locale.

➔ Gestion départementale : SES AVANTAGES

ENVIRONNEMENT

Une large couverture territoriale endiguant les dépôts sauvages. Une valorisation maximale des déchets. De nombreuses filières de traitement des déchets toxiques.

LIBERTÉ D'ACCÈS

Les usagers lotois ont libre accès à toutes les déchetteries du département, quel que soit leur lieu de domicile.

HOMOGÉNÉITÉ

Les consignes de tri des déchets et les services sont les mêmes sur tout le réseau.

MAÎTRISE DES COÛTS

Une gestion publique garante du contrôle des coûts. Une organisation départementale pour optimiser les moyens humains et matériels. Des contrats de prestation et des achats groupés.

SOLIDARITÉ

Un coût uniforme "à l'habitant" est appliqué à toutes les collectivités, quelle que soit la population du secteur desservi par les déchetteries (zone urbaine / zone rurale) : c'est ce qu'on appelle "le principe de péréquation des coûts".

EMPLOI

Une trentaine d'agents du SYDED sont affectés à cette activité. Cette dernière est également génératrice d'emplois indirects (transport, recyclage, etc.)

NOUVEAU : Ouverture d'une déchetterie sur le canton de LIVERNON

Située entre Livernon et Assier, sur la Clairière d'Activités Intercommunale de Coupille, cette déchetterie sera mise en service cet été.

TOUS LES HORAIRES D'OUVERTURE sur le site internet : www.syded-lot.fr ou par téléphone au 05 65 21 54 30



Avant...

Depuis sa mise en place, ce système a permis d'apporter une solution aux dépôts sauvages qui ont quasiment disparu du paysage lotois.



...Maintenant

Les chiffres du succès

En 8 ans, la quantité de déchets collectés sur le département est estimée à plus de **200 000 tonnes** ! Autant de déchets qui ne se retrouveront pas dans nos campagnes lotoises ou qui ne partiront pas en fumées au fond des jardins...

En 2008 :

- **38 759 tonnes** de déchets traités (recyclage, valorisation énergétique, etc.)
- **243 776 passages** enregistrés :
 - soit, en moyenne, 8 706 passages par déchetterie
 - environ 3 passages par foyer

Valorisation du bois traité



Dans l'esprit d'une valorisation croissante, des bennes pour les déchets de bois traité ont été mises en place dans les déchetteries dont la configuration permet de les accueillir. Ce bois est, par la suite, transformé en panneaux de particules ou en produits dérivés du bois tels que des revêtements de sol stratifiés, plans de travail ou éléments de meubles... En 2008, 1 530 tonnes de bois ont ainsi pu être recyclées par une usine basée dans les Landes.

Projet : une déchetterie plus grande sur Cahors

La déchetterie de Cahors fait partie des plus anciennes du département (1994). Sa taille est devenue inadaptée au taux de fréquentation qu'elle enregistre.

Le site actuel ne permettant pas un agrandissement, le SYDED étudie son remplacement par la construction d'une nouvelle déchetterie, à proximité de l'ancienne (un peu plus au sud, au niveau du giratoire route de Toulouse). *Affaire à suivre...*

Ecotaxe : à quoi ça sert ?



Lors de vos achats d'électroménager, vous trouvez sur les étiquettes, depuis 2006, la mention "éco-participation" suivie d'un montant. Cette écotaxe aide à financer le recyclage du matériel électrique ou électronique. Son coût est répercuté sur le prix de vente des produits. En contrepartie, si vous achetez un appareil "équivalent" à celui que vous devez remplacer, votre revendeur se doit de récupérer l'ancien gratuitement pour l'orienter vers une filière de traitement spécifique.

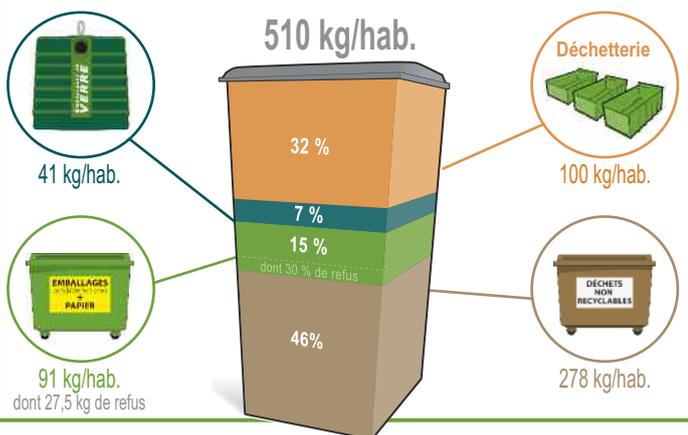
DÉCHETS

114 017 tonnes de déchets traitées :

- 107 398 tonnes de ces déchets proviennent du territoire du SYDED.
- 6 619 tonnes de déchets proviennent de collectivités hors département.

La "poubelle lotoise" des ménages :

(moyenne nationale : 541 kg/habitant - source : Eurostat, estimation 2007)



→ Bilan environnemental

Ces chiffres représentent l'estimation du cumul des bénéfices environnementaux liés aux activités du SYDED, telles que la valorisation des déchets et l'utilisation des réseaux de chaleur au bois.



29 313 tonnes de matières premières économisées
→ pétrole, gaz naturel, sable, bois, minerais...



8 019 tonnes de CO₂ évitées
→ émission domestique annuelle de gaz à effet de serre équivalant à une ville comme Gourdon



150 millions de litres d'eau économisées
→ la consommation annuelle d'une ville comme Pradines



114 815 MWH économisées
→ la consommation annuelle d'une ville comme Figeac

Les nouvelles compétences

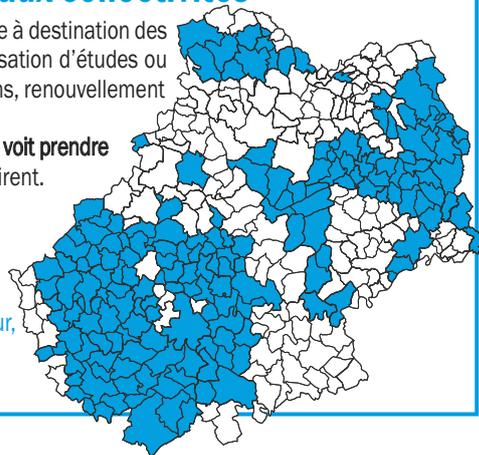
EAU

Un nouveau service d'assistance technique aux collectivités

La réforme de l'état engendre un désengagement de la DDEA (DDE + DDAF) sur ses activités d'ingénierie à destination des collectivités. Ainsi, elles ne peuvent plus bénéficier aujourd'hui de son soutien technique pour la réalisation d'études ou pour le suivi des travaux liés à la distribution de l'eau (diagnostics, extensions pour nouvelles habitations, renouvellement de réseau, renforcements, etc.).

Afin qu'un service public d'assistance technique à l'échelle du département puisse perdurer, le SYDED se voit prendre le relais en proposant les mêmes prestations, à titre optionnel, aux collectivités adhérentes qui le désirent.

A ce jour, la démarche de concertation sur la gestion de l'eau à l'échelle départementale se poursuit avec un nombre croissant de collectivités adhérentes : les communes de Bagnac-sur-Célé, Bétaille, Le Bouyssou, Bretenoux, Cahors, Caillac, Cajarc, Douelle, Figeac, Larnagol, Leyme, Parnac, Les Quatre-Routes-du-Lot, Saint-Cirq-Madelon, Vayrac, Le Vigan, Vire-sur-Lot et les Syndicats AEP Aquareso, Blagour, Causses Sud de Gramat, Cazals, Faycelles-Frontenac, Francoulès, Iffernet, Lamothe Cassel, Martel, Nuzéjols, Peyrilles, Quercy Blanc, Ségala Oriental, Sud Ségala, Thémynes.



BOUES

Un projet en marche

L'objectif de ce projet est de répondre à la problématique de l'élimination des boues issues notamment des stations d'épuration qui produisent des tonnages importants. La solution retenue est le compostage, avec l'obtention d'un amendement organique normalisé, à usage agricole ou domestique. En se basant sur les résultats de l'étude déjà menée par le SYDED, le projet prévoit la construction d'une unité de traitement à Catus (sur la zone d'activités des Matalines). Sa réalisation doit répondre à un cahier des charges très strict, notamment pour la maîtrise des nuisances liées au process. Une démarche de concertation sera engagée dans les mois à venir pour les communes limitrophes.

Le Lot compte 178 stations d'épuration de tailles très disparates. Les 26 stations d'épuration gérées par les collectivités ayant adhéré actuellement au SYDED - dont les 3 plus importantes du département : Cahors, Figeac, St-Céré - produisent, à elles seules, 72% du gisement estimatif départemental.

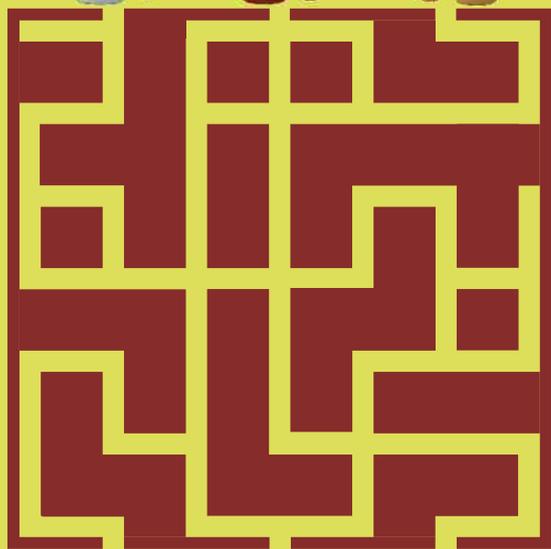
→ Dossier spécial "Compostage des boues" prévu pour un prochain numéro

LA PAGE DU SYDED

**TRIER SES DÉCHETS, C'EST PAS SORCIER...
ET AVEC CETTE PAGE, TU PEUX T'ENTRAÎNER TOUT EN T'AMUSANT !**

LABYRINTHE

Aide chaque déchet à trouver sa poubelle.



LES 7 ERREURS DE TRI

Cette poubelle verte est mal triée.
Entoure les 7 déchets qui ne sont pas recyclables.



OULA !
7 ERREURS !
LA J'VOIS PAS.



FLACON =
BOUTEILLE



ASTUCES

ON NE RECYCLE QUE LES EMBALLAGES EN... (On les achète pleins, on les jette vides)

LE SAVAIS-TU ?



Le VERRE et le MÉTAL sont des matières qui SE RECYCLENT À L'INFINI.

Verre

Bouteilles, pots, bocaux

Carton

TOUS

Métal

TOUS

plastique



ATTENTION !
POUR LE PLASTIQUE :
seulement les
BOUTEILLES
(les emballages avec un goulot)
et les
FILMS ÉTIRABLES
(plastique mou qui se déforme)

ET TOUT LE RESTE :
dans le bac gris ou marron
ou à la déchetterie



MOTS ENTRECROISÉS

Remplis la grille pour trouver le **MOT CACHÉ** (écris de gauche à droite et de haut en bas)

1	2	3	4	5	6	7	8



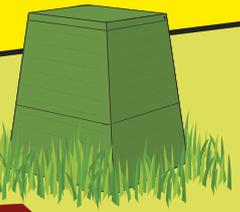
À FAIRE SOI-MÊME

Si tu as un jardin, inutile d'acheter du terreau pour faire pousser les tomates : tu peux le fabriquer toi-même ! C'est naturel et ça ne coûte rien. Les déchets d'origine naturelle, en se décomposant, se transforment en compost : ça nourrit les plantes.

FAIRE DU COMPOST, C'EST FACILE :

1. Dans la cuisine, récupère les déchets d'origine végétale : épluchures, restes de repas (pâtes, riz...), marc de café...
2. Dans un coin du jardin, dépose-les directement sur le sol (ou dans un composteur). On peut y rajouter de l'herbe coupée et des feuilles mortes.
3. C'est la nature qui fait le travail : les vers de terre et les insectes vont transformer ces déchets. On remue juste de temps en temps, et on peut arroser le tas s'il semble sec.

6 à 8 mois plus tard, on a du compost ! il ne reste plus qu'à l'utiliser dans le potager...



DUR ET BRILLANT. SE RECYCLE À L'INFINI.

MATIÈRE DONT SEULS LES BOUTEILLES ET LES FILMS ÉTIRABLES SE RECYCLENT.

MATIÈRE DES BRIQUES DE LAIT.

EN RECYCLANT, ON LA PRÉSERVE.

SÉPARER PAR CATÉGORIE.

ON L'ACHÈTE PLEIN ET ON LE JETTE VIDE.

FABRIQUÉ AVEC DU BOIS. SE RECYCLE.

NE SERT PLUS. BON À JETER.

RÉUTILISER DES OBJETS POUR EN FABRIQUER D'AUTRES.

FRAGILE. SE RECYCLE À L'INFINI.

MEEUU C'EST FACILE !

DESSIN

Colorie ce dessin en t'aidant du modèle.



Pendant les vacances, n'abandonne pas tes déchets en bord de route...



LE SAVAIS-TU ?

Pour les déchets **TOXIQUES** (dangereux) ou **VOLUMINEUX** (trop gros pour rentrer dans la poubelle) il existe un endroit où tu peux les apporter :

la **DÉCHETTERIE**.

